

**Décision n° 2018-405 du 19 décembre 2018
donnant délégation de signature
du directeur de la direction territoriale Ouest
en matière de fonctionnement courant et de gestion des activités,
à des agents placés sous son autorité**

Le directeur de la direction territoriale Ouest ;

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2018-286 du 3 juillet 2018 donnant délégation de pouvoir en matière de fonctionnement courant et de gestion des activités ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 1 pour signer :

- toute décision concernant le management et le fonctionnement internes de la direction et l'organisation des activités portées par celle-ci ;
- tous actes relatifs aux déplacements professionnels.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 2 pour signer toute décision concernant le management et le fonctionnement internes de l'entité dont ils ont la responsabilité et l'organisation des activités portées par celle-ci.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 3, pour signer tous actes relatifs aux déplacements professionnels.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer tous actes concernant la gestion courante et l'entretien du patrimoine foncier et immobilier affectés à l'entité dont ils ont la responsabilité et du patrimoine mobilier.

Article 5

La présente décision abroge la décision n° 2018-78 du 1^{er} mars 2018.

Article 6

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Nantes, le 19 décembre 2018

Le directeur

Signé

Jean-Christophe Villemaud

Annexe 1

- Monsieur Denis Musard, directeur adjoint ;
- Madame Guénaëlle Bernard, secrétaire générale.

Annexe 2

- Madame Anne Grégoire, directrice du département mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Pierre Le Bourhis, directeur adjoint du département mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Patrick Garnier, directeur du département des transitions territoriales ;
- Madame Aurélie Vincke, directrice adjointe du département des transitions territoriales ;
- Monsieur Patrick Inglés, directeur du département laboratoire d'Angers ;
- Madame Viviane Le Tirilly, directrice adjointe du département laboratoire d'Angers ;
- Monsieur Régis Soenen, directeur du département laboratoire de Saint-Brieuc ;
- Madame Martine Le Blanc, directrice adjointe du département laboratoire de Saint-Brieuc.

Annexe 3

- Madame Anne Grégoire, directrice du département mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Pierre Le Bourhis, directeur adjoint du département mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Patrick Garnier, directeur du département des transitions territoriales ;
- Madame Aurélie Vincke, directrice adjointe du département des transitions territoriales ;
- Monsieur Patrick Inglés, directeur du département laboratoire d'Angers ;
- Madame Viviane Le Tirilly, directrice adjointe du département laboratoire d'Angers ;
- Monsieur Régis Soenen, directeur du département laboratoire de Saint-Brieuc ;
- Madame Martine Le Blanc, directrice adjointe du département laboratoire de Saint-Brieuc.

Annexe 4

- Monsieur Denis Musard, directeur adjoint, pour tous les sites de la direction territoriale Ouest ;
- Madame Guénaëlle Bernard, secrétaire générale, pour tous les sites de la direction territoriale Ouest ;
- Monsieur Patrick Inglés, directeur du département laboratoire d'Angers ;
- Madame Viviane Le Tirilly, directrice adjointe du département laboratoire d'Angers ;
- Monsieur Régis Soenen, directeur du département laboratoire de Saint-Brieuc ;
- Madame Martine Le Blanc, directrice adjointe du département laboratoire de Saint-Brieuc.